

2022 DASES/DDCT 39 : Subventions (222.140 euros) et conventions à douze associations pour leurs actions d'aide à l'accès aux droits.

**Inter Service Migrants
Interprétariat**

Montant du financement : 34.000 €
(reconduction)

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

1* **Situation juridique**

Statut juridique : association à but non lucratif, créée le 13 novembre 1996 dont le siège social est situé 90 avenue de Flandre 75019 Paris.

Objet statutaire : l'association a pour objet « de favoriser la communication et la rencontre entre Français et étrangers résidant en France et à Paris. Elle développe à cet effet des services d'interprétariat et de traduction, et des actions de sensibilisation, de formation, et d'information sur les droits pour les étrangers résidant sur le sol français ».

Bureau du conseil d'administration (CA du 7/07/2021) : Stéphanie LARCHANCHE (Présidente), Jean-Marc LAVALLART (Vice-président), Hamou BOUAKKAZ (Vice-président), Jackie PLATON (Trésorière), Denis MECHALI (Secrétaire), Michèle MILLART (Secrétaire adjointe).

2* **Activités de l'association** : L'association assure des activités d'interprétariat, d'écrivain public, de traduction et délivre des informations juridiques par téléphone. Elle est titulaire de marchés d'interprétariat pour des prestations réalisées dans les services du Département recevant du public (centres de PMI, centres médicaux-sociaux, services sociaux parisiens...).

3* **Situation financière de l'année 2020** :

Bilan : 20.668 402 € dont 69 % de trésorerie.

Compte de résultat : L'exercice 2020 s'est traduit par un résultat bénéficiaire de 1.458.246 € en diminution par rapport à celui de 4.671.247 € enregistré en 2019. Les charges de l'année 2020 se sont élevées à 20.273.582 € dont 72% de charges de personnel et 26% d'achats et de charges externes.

Les produits de l'année 2020 se sont élevés à 21.731.827 € dont 93% de production vendue de services et 7% de subventions d'exploitation.

PRESENTATION DE L'ACTION « Info Migrants »

4* **Intitulé de l'action** : « Info Migrants » - service d'informations juridiques par téléphone en droit des étrangers.

5* **Présentation de l'action**

Objectifs de l'action : fournir aux particuliers comme aux professionnels, des informations sur la législation des étrangers (entrée, séjour, droits sociaux, droits de la famille...).

Modalités de mise en œuvre : Les informations sont données exclusivement par téléphone via un numéro de téléphone dédié. Tout appelant est mis en relation directe avec un juriste. La permanence est ouverte tout au long de l'année du lundi au vendredi, de 9h à 13h et de 14h à 16h. Une fois en ligne avec l'un des juristes d'Info Migrants, l'appelant pose ses questions et reçoit immédiatement des réponses. Il s'agit d'un service totalement gratuit (hormis la communication téléphonique qui demeure à la charge de l'appelant). En parallèle, le juriste

remplit une fiche d'appel informatisée anonyme permettant le traitement statistique des appels.

En parallèle de la permanence juridique, Info Migrants a développé un site internet (www.info-migrants.org).

Moyens mis à disposition des projets :

Personnel : le service téléphonique Info Migrants fonctionne grâce à 2 juristes salariés à temps plein (justifiant de plus de 15 années d'expérience en droit des étrangers).

Équipement : locaux du siège de l'association, 90 avenue de Flandre 75019 Paris disposant de matériels téléphoniques et informatiques.

6* Bilan de l'action réalisée

Publics bénéficiaires : En 2020, le service Info Migrants a traité 6.461 appels. 10,56% des appels proviennent de Paris, soit 682. Tous départements confondus, Paris est la troisième zone d'appel derrière la Seine Saint Denis et le Val de Marne.

En ce qui concerne, l'origine des appels pour Paris, 60% des appelants sont des particuliers. S'agissant des appelants provenant des professionnels qui sollicitent le service, 70% émanent d'organismes (dont 44,75% du département et du CASVP et 14,36% du secteur hospitalier et médico-social) et 30% au sein d'associations.

Concernant les particuliers, 44% des appelants sont des hommes, 49% des femmes et 7% de couples. 45% des appels émanaient des personnes originaires d'Afrique, 23% du Maghreb, 7% d'Amérique latine, 6% d'Europe (UE), 4% d'Asie, 3% du Moyen Orient, 3% d'Amérique du Nord et 3% de l'Océanie.

Chaque jour, des informations juridiques fiables et des réponses concrètes sont apportées par les juristes du service « Info Migrants » à des ressortissants étrangers, ce qui leur permet de mieux connaître leurs droits et les aide à mieux s'intégrer dans la société française (accès aux démarches administratives).

■ Budget prévisionnel 2022 de l'action « Info Migrants »

DEPENSES en Euros	RECETTES en Euros
Achats 3.000 €	Ville de Paris 34.000 €
Services externes 4.000 €	Prestations de services 156.500 €
Autres services externes 2.700 €	Cotisations 200 €
Impôts et taxes 11.000 €	
Charges de Personnel 170.000 €	
TOTAL 190.700 €	TOTAL 190.700 €

PROPOSITION DE FINANCEMENT

1* **Montant sollicité** : 34.000 € (soit 18 % du coût total du projet)

2* **Montant proposé par la Ville de Paris (DASES-SEPLEX)** : 34.000 € (18 % en reconduction)

La Ville de Paris a accordé une subvention annuelle de 34.000 € depuis 2017.